Communauté d'Agglomération

1 rue du Faubourg de la Chaussée,
CS 10317
45125 MONTARGIS CEDEX

(Loiret) - 65.000 habitants

la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing **RECRUTE** pour sa Police Municipale,
Un Gardien-brigadier ou Brigadier-Chef principal (F/H) – Filière police municipale de Cat. C
Poste à pourvoir immédiatement

Opérationnelle depuis le 1er avril 2016, la Police Intercommunale est placée sous l'autorité directe des maires, et contribue à assurer les fonctions de police dont le maire de chaque commune est responsable. L'Agglomération Montargoise, gère l'administration et coordonne le dispositif.

Périmètre d'interventions : Sur les communes de Cepoy, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre et Vimory (10 000 hab.).

MISSION DU SERVICE : La police municipale exerce les missions de police administrative et judiciaire relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, sur le ressort de son territoire de compétence.
L'équipe est composée d'un responsable de service et de 5 agents.

MISSION DU POSTE :

Chargé d'assurer l'exécution des différents arrêtés de police des Maires et de constater par procès-verbaux les contraventions audits arrêtés et aux dispositions qui relèvent de sa compétence.

SITUATION DANS LA SRUCTURE :

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de service, en lien avec la direction générale des services de l'agglomération Montargoise.

RELATIONS FONCTIONNELLES :

- Relation hiérarchique avec les Maires, les directeurs généraux des services
-Participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance en collaboration avec les forces de sécurité de l'Etat
-Assurer une relation de proximité et d'un service de qualité auprès de la population
-Relations ponctuelles avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, le milieu associatif et les partenaires sociaux.

INVENTAIRE DES ACTIVITES :

Par Nature

-Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique
-Recherche et relevé des infractions, à la circulation routière, et au code de la voirie routière,
-Accueil et relation avec les publics
-Rédaction et transmission des écrits professionnels.

Par fréquence :

- Assurer et veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies
- Surveillance aux abords des établissements scolaires
- Observer et exploiter les images et les informations de vidéo protection
- Gestion aux quotidiens des Opérations Tranquillités Vacances
- Gestion des chiens dangereux
- Gestion des objets trouvés/perdus
- Gestion des réquisitions vidéo et transmissions aux autorités judiciaires
- Vidéo verbalisation

DEGRE D'AUTONOMIE :

-Suivi et évaluation des activités par le responsable de service
-Application stricte des pouvoirs de police des maires
-Neutralité dans l'exercice des missions de voie publique

COMPETENCES REQUISES :

SAVOIR-FAIRE

-Mettre en œuvre les pouvoirs de police des maires
-Assurer une relation de proximité
-Respect de la déontologie
-Seconder dans l'exercice de leurs fonctions les officiers de police judiciaires
-Rendre compte par écrit à l'autorité supérieur
-Recueillir des renseignements, les transmettre
et suivre les résultats.
-Enregistrement et transmissions, des procès- verbaux, rapports, main courantes, Pve.

SAVOIRS

-Capacité à prendre des initiatives nécessaires à l'application des directives
-Maitriser la législation et la réglementation applicables à l'activité
-Gérer les situations d'urgences et conflictuelles
-Maitriser les outils informatiques (logiciel police)
-Capacité d'écoute de dialogue
-Respect des obligations de discrétions et de confidentialité

ACTIVITES SPECIFIQUES :

-Application des règles relatives au port, au transport, et au lieu de stockage des armements
-Formations au tir ainsi qu'au maniement des armes de catégorie B1 et D2a.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Par voie statutaire ou contractuelle

MOYENS MIS A DISPOSITION :

-Logiciel métier, moyens bureautiques, téléphone, photocopieur, presse spécialisée
-3 véhicules sérigraphiés, 2 radars ProLaser 3 et 4, 2 éthylomètres, nécessaire à la capture d'animaux
-Armements de catégorie B1 et D2a
-Caméras piétons et protection balistique (gilet-pare-balles)

CONDITIONS D'EXERCICE :
Locaux situés 6-8 route de Chaumont – 45120 CORQUILLEROY

Travail au poste de police, et présence par tous temps en extérieur sur l'ensemble des 9 communes
Travail en binôme et rythme variable en fonction des saisons et des événements.

Horaires de travail :
07h45 – 17h45 sur 3 jours et demi du lundi au vendredi.
Samedis, dimanches et jours fériés sur demandes des maires.

REMUNERATION ET AVANTAGES :
Rémunération statutaire + régime indemnitaire filière police + prime de fin d'année + carte restaurant + forfait mobilités durables + participation employeur à la complémentaire santé/prévoyance + Comité des Œuvres Sociales.

Envoyer votre candidature à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Montargoise Et rives du loing, soit par courrier postal : 1, rue du Faubourg de la Chaussée – CS 10317 – 45125 MONTARGIS CEDEX, soit par e-mail : (contact@agglo-montargoise.fr).